

# **Règlement du jeu gratuit et sans obligation d'achat** **« Le Jeu qui change la Maison »**

## **Article 1 :**

La société CASTORAMA France, SAS dont le siège social est basé à C.S. 50101 Templemars, 59637 Wattignies Cedex - RCS Lille B 451 678 973, organise « Le jeu qui change la maison », gratuit et sans obligation d'achat du 21 avril au 10 mai 2021 uniquement en ligne sur le site [www.castorama.fr](http://www.castorama.fr).

## **Article 2 :**

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine, à l'exclusion des personnes morales et du personnel de la société CASTORAMA, de toute personne ayant collaboré à la conception et/ou à la réalisation du jeu ainsi que leur conjoint ou membres de leur famille.

## **Article 3 :**

Le jeu qui change la maison se déroule de la manière suivante :

- Le client se rend sur le site [www.castorama.fr](http://www.castorama.fr)
- Le client remplit le formulaire en ligne
- Un jeu sous forme de quizz lui est ensuite proposé, dans lequel il doit tester ses connaissances sur Castorama.
- Une dernière question lui est ensuite posée, pour savoir s'il est intéressé par une prestation de pose par un expert Castorama d'une valeur de 1 500€ TTC. Si le client répond OUI à cette question il est alors automatiquement inscrit au tirage au sort final pour tenter de gagner l'une des 4 prestations de pose d'une valeur de 1 500€ TTC chacune mise en jeu.
- Indépendamment de la réponse à la question ci-dessus, le client accède ensuite à l'étape suivante, qui est « l'instant gagnant ». A cette étape il sera demandé au client de choisir le cadeau qu'il veut essayer de gagner (Une carte cadeau Castorama d'un montant aléatoire entre 5, 10,20 et 50€ ou un bon d'achats d'une valeur de 250€ valable chez notre partenaire Needhelp).
- Pour savoir s'il a gagné ou non le client doit simplement cliquer sur une animation de cadeau.
- Si le client a perdu, il est invité à retenter sa chance dès le lendemain, le jeu étant limité à une participation par personne et par jour.
- Si le client a gagné, il recevra son cadeau par email quelques minutes après sa participation.

Sur le site internet, une participation par jour et par personne sera acceptée du 21 avril au 10 mai 2021

Uniquement les participants ayant répondu « OUI » à la dernière question relative a la prestation de pose seront inscrits au tirage au sort final qui aura lieu le 21 mai 2021.

## **Article 4 :**

Pour la première étape du jeu (instant gagnant) : 12 500€ TTC de carte cadeau Castorama et 1 500€ TTC de bons d'achats Needhelp sont à gagner.

Pour le tirage au sort final qui aura lieu le 21 mai 2021 4 prestations de pose réalisées par un expert Castorama sont mises en jeu, d'une valeur de 1 500€ TTC chacune.

Au total sur la période, les lots suivants seront gagnés sur le principe de l'instant gagnant :

- 414 cartes cadeaux Castorama d'une valeur unitaire de 5€

- 600 cartes cadeaux Castorama d'une valeur unitaire de 10€
- 214 cartes cadeaux Castorama d'une valeur unitaire de 20€
- 3 cartes cadeaux Castorama d'une valeur unitaire de 50€
- Également 6 bons d'achats Needhelp de 250€ à valoir dès 1€ d'achats sur le site [www.needhelp.com](http://www.needhelp.com) jusqu'au 31/08/2021.

Soit un total de 12 500€ de carte cadeau Castorama et 1 500€ de bons d'achats Needhelp.  
En aucun cas les lots ne pourront être repris ni échangés contre leur valeur en espèces, ni sous aucune autre forme quelle qu'elle soit.

Les Cartes Cadeaux Castorama sont valables exclusivement dans les magasins Castorama et Casto de France et sur [castorama.fr](http://castorama.fr) du 21 avril 2021 au 10 août 2021 inclus. Utilisable en une ou plusieurs fois dans la limite de sa valeur. Ne peut donner lieu à un remboursement même partiel, ni être porté au crédit d'un compte bancaire ou d'une carte bancaire ; elle ne peut ni être échangée, ni remplacée en cas de perte, de vol ou de dépassement de la date de fin de validité ; elle ne peut pas faire l'objet d'un escompte. Elle ne peut faire l'objet d'aucune opposition à son utilisation. Une Carte Cadeau Castorama ne peut être achetée avec des bons d'achats Castorama, ni avec une autre carte cadeau ni avec une carte Castorama provisoire. Les Cartes Cadeaux ne peuvent être acceptées pour tout achat supérieur à 3000€.

S'agissant des prestations de pose, les gagnants disposeront d'un délai de six mois à compter de l'annonce du résultat par mail pour faire valoir leur gain auprès du magasin. Ce gain n'est pas cumulable avec le dispositif « MaPrimeRenov ».

Ce gain ne pourra excéder une valeur de 1500€. Pour les poses allant au-delà de ce montant, le client devra prendre le reste à charge. Pour les poses inférieures à ce montant, en aucun cas la différence ne pourra être réclamée en espèce ni sous aucune forme quelle qu'elle soit.

**Article 6 :**

Toute dotation de l'instant gagnant non réclamée par les gagnants après le 10 juin 2021 ne sera pas attribuée.

Pour le lot final, Castorama contactera les gagnants par téléphone aux alentours du 21 mai 2021. Il sera ensuite mis en contact avec le magasin Castorama le plus proche de chez lui pour le gain de la prestation de pose.

**Article 7 :**

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

**Article 8 :**

Ce règlement est disponible sur [www.castorama.fr](http://www.castorama.fr) à l'adresse [www.castorama.fr/reglement-jeu-anniversaire](http://www.castorama.fr/reglement-jeu-anniversaire).

Il peut être adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande à cette adresse : Castorama France, Service Client, C.S. 50101 Templemars – 59637 Wattignies Cedex. Timbre de la demande de règlement remboursé sur simple demande écrite conjointe au tarif lent en vigueur (obligatoirement accompagnée du nom, prénom et adresse du participant, de l'intitulé du jeu-concours, et en joignant un Relevé d'Identité Bancaire (ou RIP, ou RICE).

**Article 9 :**

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont utilisées par la Société Organisatrice et ses sous-traitants aux fins de gestion du Jeu. La Société Organisatrice est susceptible, sous réserve du consentement expresse du Participant, d'exploiter lesdites données afin de communiquer des informations sur les produits et services, offres promotionnelles, nouveautés, événements et demander l'avis du participant via des questionnaires.

Le Client dispose d'un droit d'accès à ses données à caractère personnel, de rectification, d'effacement, d'opposition et de suppression des données qui seraient inadaptées, incomplètes, équivoques ou obsolètes. Ce droit peut être exercé en contactant CASTORAMA à l'adresse [dad@castorama.fr](mailto:dad@castorama.fr) ou par courrier : Castorama France Service Client C.S 50101 Templemars - 59637 Wattignies Cedex.

Pour connaître le détail de notre politique de confidentialité et les conditions dans lesquelles CASTORAMA collecte et utilise les données personnelles, le Client peut consulter la politique de confidentialité sur le site internet de Castorama sur le lien suivant : <https://www.castorama.fr/info/politique-de-confidentialite/> .

**Article 10 :**

La société organisatrice se réserve le droit de modifier, interrompre ou annuler ce jeu si elle estime que les circonstances l'exigent, notamment en cas de force majeure, et sans que la moindre indemnité ne puisse lui être réclamée.

**Article 11 :**

Le présent jeu est soumis à la loi française. Tous les litiges auxquels celui-ci pourrait donner lieu, concernant notamment sa validité, son interprétation et, ou son exécution, seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du TGI de Lille, sauf compétence d'ordre public.